



- AMÉNAGER UN PARKING PERMÉABLE - 100% végétal avec **URBANIT® pré-végétalisé gazon** PLAQUE STABILISATRICE PRÉ-VÉGÉTALISÉE EN MILIEU URBAIN RÉSISTANCE À LA COMPRESSION JUSQU'À 1000 T/m²

Pallier à l'augmentation des températures, gérer l'évacuation des eaux de pluie, préserver les sols sont de véritables enjeux. Jouplast® répond à ces objectifs en proposant une offre complète de dalles carrossables pour revêtement minéral ou végétal afin d'aménager les sols urbains.

La gamme URBANIT® permet la réalisation de parkings perméables.

Elle se compose de différentes plaques (pour pavés, pour végétaux, pré-végétalisée et pour gravier) pouvant s'imbriquer les unes aux autres, laissant ainsi la possibilité de créer des espaces aux configurations multiples.

Les plaques URBANIT® sont faciles à mettre en oeuvre et permettent un calepinage créatif en mixant les revêtements.

Elles permettent également l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite selon les préconisations de l'arrêté du 20 avril 2017 et nos conditions de pose (sous réserve d'entretien et de tonte régulière).

1. Photos - URBANIT® pré-végétalisé



2. Descriptif produit



Plaque en polyoléfine 100% recyclée, de couleur verte, avec système d'accroche sur les côtés assurant un bon maintien des plaques entre elles, empêchant la désolidarisation lors de la mise en oeuvre et afin d'apporter une stabilité et une portance optimale. Plaque pré-végétalisée avec du gazon.

- Dimensions utiles d'une plaque : 476 x 319 mm soit 0.1518 m² (soit 6,5876 plaques pour 1 m²).
- Hauteur : 70 mm.
- Poids d'une plaque URBANIT® « végétaux » au m² : 55,92 kg/m².
- Diamètre intérieur cellule : 60 mm.
- Résistance à la compression jusqu'à 1000 T/m² (remplie).
- Résistance à la compression à vide : 90 T/m².
- Résistant au gel et aux UV.
- Permet l'infiltration de 100% des eaux de pluie.
- Conforme aux indications des dimensions parking selon la norme française NF P 91-100 (Parcs de stationnement accessibles au public - Règles d'aptitude à la fonction - Conception et dimensionnement).
- Conforme à la résistance au poinçonnement requise de 80 N/cm² pour l'accès pompiers.
- Matière 100% recyclée, impact environnemental réduit.
- Conception spécifique permettant d'absorber les effets de la dilation.
- Conditionnement : 100 plaques soit 15.18 m² par palette.
- Garantie 10 ans (Dans le respect de nos CGV et conseils de pose, tous nos produits sont garantis 10 ans. La garantie porte sur la plaque sans végétalisation).

- AMÉNAGER UN PARKING PERMÉABLE -
100% végétal avec URBANIT® pré-végétalisé gazon
PLAQUE STABILISATRICE PRÉ-VÉGÉTALISÉE EN MILIEU URBAIN
RÉSISTANCE À LA COMPRESSION JUSQU'À 1000 T/m²

3. Mise en oeuvre

Décaisser suivant l'usage et la nature du sol.

Il est primordial d'avoir un fond de forme avec la portance requise :

- Cheminement piéton : 30 MPA
- Accès véhicules < à 3.5T : 50 MPA
- Accès poids lourds et pompiers : 80 MPA

Il est également important de contrôler sa perméabilité. Vérifier si le sol est sujet à des remontées d'eau. Nous préconisons de réaliser une étude géotechnique auprès d'un bureau d'études pour définir ces caractéristiques.

Déposer un géotextile microperforé sur l'ensemble de la surface.

Mettre en oeuvre une couche de fondation drainante, 30 à 50 cm de concassés (40/80).

Dans certaines situations, pour favoriser le drainage, il est possible de passer des drains dans la couche drainante.

Compacter à l'aide d'une plaque vibrante afin d'obtenir la portance décrite dans le CCTP.

Ensuite, réaliser une couche de forme composée à 30% de terre végétale amendée et à 70% de concassés, silex ou pouzzolane 20/40 ou 40/70 (exemple: TP17 de Terreau Flore Bleu ou équivalent). Il est recommandé de suivre les règles professionnelles « Travaux des sols, supports de paysage N° : P.C.1-RO » pour sa mise en place.

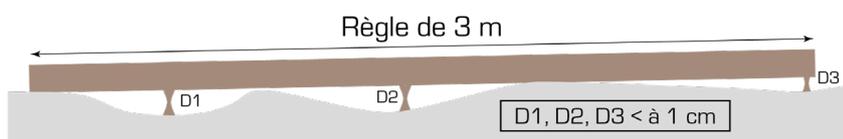
Cette couche apportera de la cohésion et répartira les efforts sur le fond de forme. Elle doit être non sensible à l'eau.

Compacter à l'aide d'une plaque vibrante afin d'obtenir la portance décrite dans le CCTP sur une épaisseur de 35 cm au minimum.

Mettre en oeuvre un lit de pose sur 5 à 7 cm d'épaisseur avec un mélange sable/terre/cailloux ou un substrat intensif (exemple: LP3 de Terreau Flore Bleu ou équivalent).

Cette couche permet d'avoir une surface propre et de récupérer les décalages de niveau.

Nous conseillons de ne pas avoir de défaut de planéité supérieur à 1 cm sur 3 m, voir schéma ci-dessous :



Poser et assembler les plaques URBANIT® à l'aide du système d'accroche*.

Les plaques végétalisées doivent être posées dans les 24h après réception. Nous conseillons un stockage dans un endroit à l'ombre et frais n'excédant pas 22 degrés.

Arroser l'ensemble de l'installation. Après la pose, un apport d'engrais favorise l'enracinement.

ENTRETIEN :

- Soufflage des feuilles.
- Plusieurs arrossages sont nécessaires à la mise en oeuvre
- Tonte

PRECAUTIONS D'USAGE :

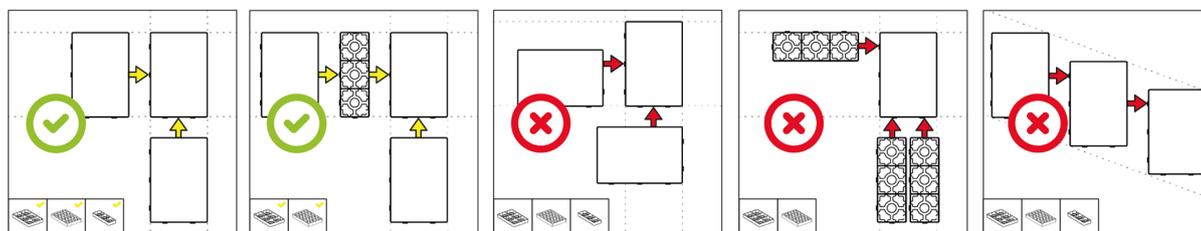
Le parking végétalisé doit être libéré de véhicules quelques heures par jour et le week end pour permettre aux végétaux de se développer.

* Il est important de conserver l'axe de pose lors de l'assemblage des plaques. Pour les grandes surfaces, il peut être plus pratique de poser les plaques par zone de 50 m².

Si des bordures de finition sont prévues sur le parking, il est recommandé de les poser en fin de chantier.

- AMÉNAGER UN PARKING PERMÉABLE -
100% végétal avec URBANIT® pré-végétalisé gazon
 PLAQUE STABILISATRICE PRÉ-VÉGÉTALISÉE EN MILIEU URBAIN
 RÉSISTANCE À LA COMPRESSION JUSQU'À 1000 T/m²

Assemblages :



4. Applications

Aménagement de parkings perméables à usage intensif, de voies d'accès ou de cheminements piétons, pistes cyclables...

[centre ville, zones commerciales...]

Délimitation des stationnements (emplacement PMR, véhicules électriques...), des zones de circulation.

Voies d'accès pompiers.